

Investir dans les populations rurales

DON /GRANT N° 2000004767

PROJET PILOTE D'APPUI À L'INTENSIFICATION DURABLE DE L'AGRICULTURE ET LA TRANSITION
AGROÉCOLOGIQUE
PILOT PROJECT FOR SUSTAINABLE AGRICULTURAL INTENSIFICATION AND AGROECOLOGICAL TRANSITION
PAIDATA

AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N°
002/AMI/FODECC/PAIDATA/SPM/2026 DU _____ 2026 POUR LE
RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT INDIVIDUEL EN VUE DE LA
REALISATION DE L'ENQUETE DE REFERENCE DU PAIDATA

PAYS : CAMEROUN

INTITULE DU PROJET : PROJET PILOTE D'APPUI À L'INTENSIFICATION DURABLE DE
L'AGRICULTURE ET LA TRANSITION AGROÉCOLOGIQUE PAIDATA

INTITULE DE LA MISSION : REALISATION DE L'ENQUETE DE REFERENCE DU PAIDATA

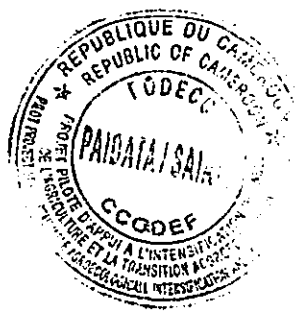
NUMERO DE REFERENCE : CMR-200000-0126-CS-ICS

Le Gouvernement de la République du Cameroun a obtenu un Don de l'Initiative pour la Forêt de l'Afrique Centrale (CAFI), don administré par le Fonds International de Développement Agricole (FIDA) un financement destiné à couvrir le coût du PAIDATA et envisage d'en faire partiellement usage pour s'adjoindre des services de conseil dispensés par un consultant individuel en vue de la réalisation d'une enquête de référence du PAIDATA.

L'utilisation de fonds CAFI est soumise à l'approbation du FIDA, selon les modalités et conditions que prévoit l'accord de financement et conformément aux règles, politiques et procédures du FIDA. Le FIDA et ses représentants, mandataires et fonctionnaires sont dégagés de toute responsabilité concernant les actions en justice, procédures, réclamations, demandes, pertes et obligations en tout genre et de toute nature qu'une quelconque partie invoquerait dans le cadre du PAIDATA.

Les services de conseil ("les services") comprennent :

- Un rapport de cadrage de la mission soit disponible, exposant les indicateurs pour lesquels les valeurs de référence seront recherchées, l'approche méthodologique qui sera utilisée pour atteindre les objectifs spécifiques de la mission, y compris l'interaction avec le FODECC ainsi qu'un chronogramme détaillé ;



- Un rapport synthétique de la collecte de données. La qualité technique de ce rapport sera évaluée et validée par le commanditaire sur base de critères qui seront transmis dans le contrat ;
- Un rapport provisoire présentant la situation de tous les indicateurs qui sera restitué au projet pour recueillir les observations du commanditaire ;
- Un rapport final de l'étude prenant en compte les observations formulées à la restitution. La qualité technique de ce rapport sera évaluée et validée par le commanditaire ce qui conditionnera le paiement final sur base de critères qui seront transmis dans le contrat.

La mission est prévue pour une durée de 45 jours étalée sur 2 mois suivant un calendrier de travail à valider avec l'équipe de projet. Le rapport final devra être soumis au plus tard à la fin de la consultation.

Le présent appel à manifestation d'intérêt fait suite à l'Avis général de passation de marchés publié sur le site web du FIDA le 08 Février 2026 sur UNDB Online le 08 Février 2026 et le Journal des marchés en ligne de l'Agence de régulation des marchés publics le 16 Avril 2026.

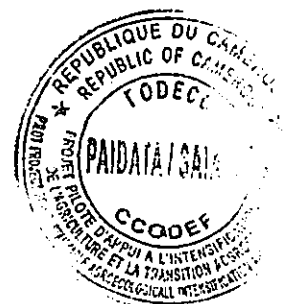
Nous attirons l'attention des consultants intéressés sur la Politique du FIDA en matière de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme¹ et sur la Politique révisée du FIDA en matière de prévention de la fraude et de la corruption dans ses activités et opérations². Cette dernière énonce les dispositions arrêtées par le FIDA concernant les pratiques répréhensibles. Le FIDA s'efforce par ailleurs de faire en sorte que ses activités et opérations se déroulent dans un environnement de travail sain, à l'abri de tout harcèlement, notamment sexuel, et de toute exploitation ou atteinte sexuelle, comme le précise sa Politique en matière de prévention et répression du harcèlement sexuel et de l'exploitation et des atteintes sexuelles³.

Les consultants intéressés ne peuvent être en situation de conflit d'intérêts réel, potentiel ou raisonnablement perceptible comme tel. Tout soumissionnaire qui serait en pareille situation sera écarté, sauf approbation expresse du Fonds. Un conflit d'intérêt est présumé exister dès lors que les consultants a) entretiennent des relations qui leur permettent d'avoir indûment connaissance d'informations non divulguées concernant ou affectant le processus de sélection et l'exécution du marché, ou b) ont des liens professionnels ou familiaux avec un membre du conseil de direction du client ou du personnel de ce dernier, avec le Fonds ou ses agents, ou avec quiconque a pris ou pourrait raisonnablement prendre part, directement ou indirectement, à i) l'établissement du présent appel à manifestation d'intérêt, ii) au processus de sélection pour le marché concerné, ou iii) à l'exécution dudit marché. Les consultants sont en permanence tenus de faire état de toute situation

¹ Cette politique est exposée dans le document consultable à l'adresse suivante : <https://www.ifad.org/fr/document-detail/asset/41942012>

² Cette politique est exposée dans le document consultable à l'adresse suivante : <https://www.ifad.org/fr/document-detail/asset/40189695>

³ Cette politique est exposée dans le document consultable à l'adresse suivante : <https://www.ifad.org/fr/document-detail/asset/40738506>



de conflit d'intérêts réel, potentiel ou raisonnablement perceptible comme tel qui apparaîtrait lors de l'établissement de la manifestation d'intérêt, du processus de sélection ou de l'exécution du marché. La non-divulgaration de telles situations peut notamment entraîner l'exclusion du consultant, la résiliation du marché ou toute autre mesure appropriée en application de la Politique du FIDA en matière de prévention de la fraude et de la corruption dans le cadre de ses activités et opérations.

Le Coordonnateur invite les consultants individuels ("les consultants") éligibles à manifester leur intérêt pour la fourniture des services en question. Les consultants intéressés sont tenus de fournir, sous la forme d'un curriculum vitae, des informations attestant qu'ils possèdent les qualifications requises et l'expérience nécessaire en la matière pour dispenser ces services. Les consultants seront sélectionnés selon la méthode de sélection de consultants individuels exposée dans le Guide pratique de passation des marchés consultable sur le site web du FIDA, à l'adresse suivante : <https://www.ifad.org/fr/project-procurement>. Il ne sera pas procédé à des entretiens dans le cadre du processus de sélection.

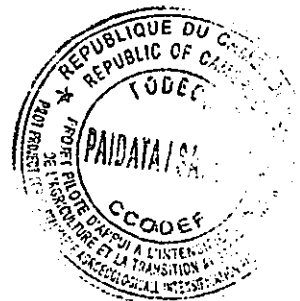
Les critères de présélection sont les suivants :

- Avoir au moins un Master en agronomie, statistique, économie, agronomie, sociologie ou toute autre discipline connexe de niveau Bac+5 minimum ;
- Au moins 10 ans d'expérience pertinente en évaluation de projets de développement et la conduite d'enquêtes de terrain dans le domaine agricole (incluant la réalisation de focus groupes);
- Avoir conduit au moins trois missions d'enquêtes de référence, ou d'études de base d'un projet de développement (une expérience dans le secteur agricole est un atout) ;
- Disposer d'une expertise avérée en statistiques agricoles ;
- Disposer des solides compétences en suivi-évaluation ;
- Excellente maîtrise et expérience avérée des méthodes de recherche quantitatives et qualitatives, notamment en statistiques agricoles ;
- Excellentes capacités d'analyse, de synthèse et de rédaction en langue française ou en anglais (sur déclaration);
- Maîtriser l'outils informatique : Maîtrise des logiciels de bureautique et de traitement des données (SPSS, R, STATA, etc) ;

CONTENU DE LA MANIFESTATION D'INTERET :

Les candidats intéressés doivent fournir les informations ci-après :

- Une lettre de manifestation d'intérêt adressée au coordonnateur du PAIDATA ;
- Un curriculum Vitae daté et signé faisant ressortir la qualification et l'expérience professionnelle de l'intéressé (e) ;
- Une copie certifiée conforme du diplôme requis ;
- Les justificatifs probants dans les missions similaires (documents pouvant attester de la compétence et de l'expérience du candidat)



Toute demande d'éclaircissements concernant le présent appel à manifestation d'intérêt devra être envoyée par courriel à l'adresse ci-après à jbbama@fodecc.cm avec copie à jngo@fodecc.cm le 19 Juin 2026 au plus tard. Le client répondra à toutes les demandes d'éclaircissements avant le 26 Juin 2026.

Les manifestations d'intérêt présentées sous la forme de curriculum vitæ doivent être remises sous forme écrite à l'adresse ci-dessous (en personne ou par courriel) le 03 Juillet 2026 au plus tard.

Secrétariat de Monsieur le Coordonnateur du PAIDATA

À l'attention de : Monsieur le Coordonnateur du PAIDATA

Direction Générale du FODECC sise à ELIG-ESSONO, Immeuble Shilloh à côté du Fonds National de l'Emploi

Téléphone : 674 18 34 61/692 86 59 24

Courriel : E-mail : jbbama@fodecc.cm avec copie à jngo@fodecc.cm.

LE COORDONNATEUR



Jean Marie BAMA YANGONA
Coordonnateur du Développement

GRILLE D'EVALUATION

Nom de l'évaluateur : _____

Nom du consultant : _____

N°	Critères d'évaluation	Note max	Note obtenue	Commentaires
1	Qualification du consultant : Disposer d'au moins un Master en agronomie, statistique, économie, sociologie ou toute autre discipline connexe de niveau Bac+5 minimum, justifié par la copie certifiée du diplôme. (Bac+5 ____20 points ; Bac+4 ____05 points, un diplôme inférieur à Bac+4 ____00 points)	20		
2	Expériences générales : Avoir une expérience d'au moins 10 ans d'expérience pertinente en évaluation de projets de développement et/ou la conduite d'enquêtes de référence incluant la réalisation de focus groupes (expérience réalisée dans le secteur agricole est un atout) (1,5 points par année d'expérience jusqu'à concurrence de la note maximale)	15		
3	Expériences spécifiques : Avoir conduit au moins trois (03) missions d'enquêtes de référence, ou d'études de base d'un projet/programmes de développement sur financement des bailleurs multilatéraux, d'ONG internationale ou d'une institution publique (une expérience dans le secteur agricole est un atout) (12 points par mission pour les trois premières expériences justifiées et 3 points par expérience supplémentaires justifiée jusqu'à concurrence de la note maximale),	65		
	Disposer d'une expertise avérée en méthodes de recherche quantitatives et qualitatives, notamment en statistiques agricoles : (2,5 points par enquête statistiques justifiées dans le domaine agricole jusqu'à concurrence de la note maximale),	45		
	Disposer d'une expertise avérée en méthodes de recherche quantitatives et qualitatives, notamment en statistiques agricoles : (2,5 points par enquête statistiques justifiées dans le domaine agricole jusqu'à concurrence de la note maximale),	10		
	Disposer des solides compétences en suivi-évaluation (2,5 points par expérience justifiée dans la mise en place de système de suivi-évaluation, d'assistance technique ou de supervision dans le domaine du suivi-évaluation des projets/programmes de développement)	10		

N.B :

1. Le score minimum requis est de soixante-dix (70) points sur cent (100) ;
2. Expérience justifiée signifie présentation de la première et la page de signature du contrat et de l'attestation de service fait ou tout autre document probant ;
3. En cas d'égalité de points, le consultant ayant présenté le plus grand nombre d'expériences en matière de conception et/ou mise en œuvre de stratégies de communication sera classé premier. En cas d'égalité à ces deux premiers niveaux, celui ayant présenté le nombre le plus élevé d'année d'expérience, sera classé premier.